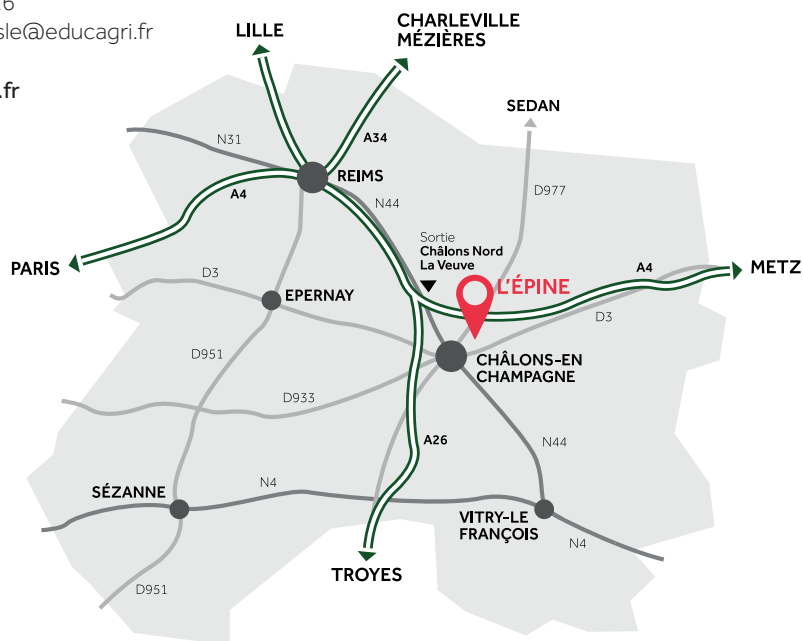


**EPLEFPA de Châlons-en-Champagne**  
**CFPPA de l'Épine**

52 allée du Château  
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11  
Fax : 03 26 68 66 26  
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.cfppalepine.fr



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
*L'Europe s'invente chez nous*



SIRET 1951196800036  
NDA : 2151P002051

Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat

© 2016 degreés • Châlons-en-Champagne



## TAILLE DES ROSIERS, ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT



### OBJECTIFS VISÉS

- Identifier les végétaux pour savoir comment les entretenir.
- Maîtriser les techniques de base pour les tailles de haies et arbustives.
- Choisir le matériel adapté en fonction des travaux à réaliser.
- Maîtriser et appliquer, en sécurité, les techniques de taille.
- Entretenir un massif arbustif ou une haie.

### MODES DE VALIDATION

Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



Suivez-nous sur nos pages **facebook** : @cfppadelepine / "CS TMA du cfppa de l'épine"



## DURÉE DE L'ACTION

- 14 heures (2 journées de 7 heures).

## DATE DES SESSIONS

- Dates à définir.

## VOIE DE FORMATION

- Formation professionnelle continue.

## CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Le vocabulaire technique et méthode d'identification.
- Les EPI (Équipements de Protection Individuelle).
- Les gestes et postures.
- La reconnaissance des végétaux.
- Taille arbustive :
  - > Les tailles adaptées pour le maintien d'une floraison abondante.
  - > Les époques de réalisation.
  - > Le principe de la régénération de l'arbuste.
- Taille des haies :
  - > La taille adaptée aux besoins et aux contraintes de développement du végétal.
  - > Les placements de repères et utilisation de gabarit.
- Entretien de massif arbustif ou de haie :
  - > L'identification des végétaux.
  - > Les apports en compost, engrais et paillages.
  - > Le remplacement des végétaux morts.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Support audiovisuel (PowerPoint, diapositives).
- Application pratique.
- Études de cas concrets.
- Travaux dirigés.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

- Min : 8 personnes / Max : 12 personnes.

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction.

## PRÉREQUIS

- Avoir quelques bases techniques.

## COÛT DE LA FORMATION

18€ / Heure.



## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tout public même si la formation s'adresse principalement aux :
  - > agents de service espaces verts,
  - > gestionnaires de parcs arborés,
  - > encadrants techniques,
  - > personnels d'exécution....



## INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT (adhérents) ; n° 22070.
- Autres financements : (OPCO, plan de développement des compétences...).



Contact : **Élodie GOBILLARD** - 03.26.68.66.11  
cfppa.somme-vesle@educagri.fr